



**Restriction de l'ouverture de la Mairie
et des espaces publics
suite au Coronavirus « COVID-19 »**

Madame, Monsieur,

Dans la continuité de l'ensemble des mesures qui ont déjà été prises, pour limiter la propagation du coronavirus, **la mairie sera fermée au public** le mardi 17 mars 2020 à partir de 12h00, jusqu'à nouvel ordre.

Néanmoins, le service public est maintenu avec une **permanence téléphonique** assurée de 8h00 à 16h00 (04 42 24 99 99).

En cas d'urgence, vous pouvez également contacter le Maire au 06 62 74 14 00.

Nous vous informons également que la salle des sports, le plateau sportif et l'aire de jeux des enfants resteront fermés jusqu'à nouvel ordre.

Comptant sur votre compréhension.

La Mairie